



Créer / reprendre son entreprise

Le choix du statut juridique et du régime fiscal

Fiche A3 / Juin 2019



Document CMA 31 | Création WG Communication | ©fotolia.com

Contacts

Pôle Entreprise

- Toulouse

05 61 10 47 47

creation@cm-toulouse.fr

- Antenne du Comminges

05 61 89 17 57

stgaudens@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr



Objectif

Nos conseillers vous informent et vous orientent sur votre choix de régime fiscal et social, et de statut d'entreprise.

Bénéficiaire

Personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise artisanale.

Contenu de la prestation

- Vous bénéficierez de conseil sur les différents statuts d'entreprise.
- Vous serez conseillé sur les différents régimes fiscaux et sociaux adaptés à votre situation.
- Vous serez informé sur les différents statuts possibles pour votre conjoint : salarié, associé, collaborateur d'entreprise.

Modalités pratiques

Sur rendez-vous à la CMA.

Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Ces prestations peuvent vous intéresser

- A1 - L'information et l'orientation du porteur de projet
- A2 - L'étude du projet reprise d'entreprise
- A4 - Le respect des normes et l'aménagement du local professionnel
- A5 - La réalisation du budget prévisionnel
- A6 - Le financement de la création ou reprise d'entreprise
- A8 - L'assistance aux formalités de création d'entreprise
- A9 - La formation du futur dirigeant d'entreprise
- B14 - Le diagnostic « hygiène alimentaire »

Retrouvez l'intégralité de nos offres sur >>

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr